

**Agenda 21 local (partie landaise)
Stratégie et orientations
25 septembre 2009**

ENGAGEMENT 1

FORÊT, EAU, PATRIMOINE BÂTI : DES BIENS COMMUNS SINGULIERS À PRÉSERVER

L'espace, et ses différentes composantes (forêt, bâti, eau, ...) constituent l'atout majeur de ce territoire mais enregistrent aujourd'hui des détériorations majeures accentuées par la tempête Klaus.

Trouver un juste équilibre dans les usages de ces biens communs en valorisant leur qualité serait un gage de préservation de cet espace. Ces richesses inhérentes au territoire ont de multiples intérêts : rôle écologique de la forêt, de l'eau et rôles paysager, économique et identitaire de la forêt et du patrimoine bâti. Ces fonctions dépassent l'intérêt propre du Pays mais rejoignent des finalités plus larges : l'eau et la forêt font partie du patrimoine commun de l'humanité. Leur protection, leur mise en valeur et le développement de la ressource utilisable sont d'intérêt général.

ORIENTATION 1.1

Construire des outils de gestion de l'espace conciliant qualité environnementale et valorisation économique d'une ressource

- Bâtir une Charte forestière : outils de cohérence, de préservation et d'innovation Rendre le massif forestier moins vulnérable face aux aléas
- Mise en oeuvre concertée des outils de gestion de l'eau et des milieux aquatiques lieu de débat et de concertation type Commission locale de l'eau, SAGE, Contrats de rivière, Contrat de nappe
- Contribuer à la réduction des émissions de GES par la mise en oeuvre d'un Plan Climat Territorial énergies renouvelables, meilleure gestion publique des énergies, préservation de la forêt,.....

ORIENTATION 1.2

Poursuivre un développement harmonieux de l'habitat et de l'urbanisme

- Achever la mise en place d'outils d'urbanisme s'approprier le Livre blanc, utiliser les documents d'urbanisme pour équilibrer les espaces, préserver les lieux de vie,.....
- Créer un habitat favorisant la cohésion sociale et la plus-value environnementale pratiques d'éco-construction, projets innovants centres-bourgs pour personnes âgées, jeunes ménages,.....

ENGAGEMENT 2

SUSCITER UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE SOUTENABLE VALORISANT LES RESSOURCES LOCALES

Dans le contexte de mutation des espaces auquel le territoire est aujourd'hui confronté (attractivité résidentielle générant une croissance démographique, aggravation du risque de spéculation sur le foncier suite à la tempête), que signifie et comment faut-il envisager un développement économique «soutenable» à la fois solidaire et responsable ? Ce développement soutenable doit pouvoir tirer parti des ressources de son territoire en reposant sur une nouvelle responsabilité des entreprises vis-à-vis du territoire qui les accueille. Il doit pouvoir se construire à partir de technologies et de productions plus propres, plus sûres et plus sobres en consommation de matières premières et d'énergies.

ORIENTATION 2.1

Stimuler les productions locales dans le cadre d'une économie durable

- Encourager comme élément de dynamique économique l'émergence du bois construction et du bois énergie
 - *introduction bois de pin dans la conception des équipements publics, installation chaufferie bois, accompagnement de la filière,....*
- Conforter les productions agricoles valorisant l'image du territoire
 - *développement bio, agriculture labellisée, circuits courts, valorisation des produits agricoles....*
- Promouvoir un développement maîtrisé des énergies renouvelables
 - *ZDE, photovoltaïque : atouts économiques, impacts paysagers, mode de développement,.....*

ORIENTATION 2.2

Appuyer une stratégie d'accueil d'entreprises privilégiant les valeurs du territoire

- Saisir l'opportunité de nouveaux réseaux pour :
 - *privilégier l'accueil d'activités respectueuses de l'environnement*
 - *concevoir des infrastructures responsables*
- Requalifier les infrastructures existantes

ORIENTATION 2.3

Conforter un développement endogène

- Agir sur le tissu des PME
 - *aider à l'adaptation des entreprises locales aux nouvelles exigences environnementales et sociales,*
 - *aider à la diversification des entreprises locales du bois.*
- Diversifier l'offre commerciale de proximité
 - *évolution de l'offre existante, partenariat public / privé, conception architecturale, urbanistique,.....*
- Poursuivre la démarche d'éco-tourisme

ENGAGEMENT 3

CONSTRUIRE UNE OFFRE DE SERVICES, SOURCE DE COHÉSION SOCIALE

Dans un contexte de croissance démographique, il s'agira de favoriser l'installation durable des nouveaux arrivants. Les services de proximité ont un rôle essentiel pour préserver la cohésion sociale et territoriale et améliorer la qualité de vie. Renforcer les liens entre les êtres humains et entre les générations à travers les services que le territoire peut préserver et développer est la garantie que l'accueil ne se fait pas au détriment des plus fragiles, ni des jeunes générations. Des évolutions démographiques se dessinent accompagnées de nouveaux besoins, il s'agit de les anticiper afin de répondre au mieux aux attentes et rester attractifs. La mise en réseau des acteurs participe à l'atteinte de ces objectifs.

ORIENTATION 3.1

Garantir une équité territoriale dans le domaine de la santé, des services aux familles et des personnes âgées

- Conforter les services liés aux familles
 - *activités culturelles régulières, réponse aux besoins de garde des 0 - 2 ans,...*
- Améliorer le « bien vieillir » sur les bassins de vie
 - *hébergements d'accueil innovants pour les personnes âgées valides*
- Garantir une offre de soins de proximité
 - *création maisons de santé, promotion de l'organisation professionnelle, adaptation à l'évolution des pratiques médicales,...*
- Assurer une information générale et de proximité sur les services locaux
 - *consolidation niveau d'accueil communal : Secrétaire de Mairie,...*

ORIENTATION 3.2

Lutter contre les exclusions

- Concevoir des services pour mieux prendre en compte les personnes les plus fragiles
 - *permanences professions libérales pour enfants en difficulté, antenne CMPP, connaissance des besoins des personnes isolées, fragilisées,...*
- Faciliter la mobilité pour lutter contre l'isolement
 - *transports à la demande,...*

ORIENTATION 3.3

Encourager une approche collective et globale de l'offre de services pour une meilleure gestion de proximité

- Encourager des démarches de mutualisation, concertation, et coordination
 - *relais de services publics, projets intergénérationnels, coordination collectivités et partenaires sociaux,.....*
- Valoriser les emplois de services
 - *gestion des compétences, formations, mise en réseaux, conciliation des temps,...*

ENGAGEMENT 4

IMPLIQUER LES ACTEURS DANS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Comment mieux faire partager une démarche et ses préoccupations au plan local ? Le développement durable ne saurait se mettre en marche efficacement s'il ne repose pas sur la participation de tous et la modification profonde des comportements de chacun d'entre nous. Le développement ne sera durable qu'avec l'aide de citoyens responsables et cette responsabilité passe par l'accès aux savoirs et à la connaissance puis l'appropriation des enjeux dans ses valeurs propres.

ORIENTATION 4.1

Associer tous les acteurs de la vie de la cité et les jeunes générations

- Promouvoir l'identité forestière du territoire
 - *conduire des actions collectives, culturelles sur l'identité forestière (espace, libre accès à la forêt, airiaux,...), intégrer les nouveaux arrivants à ces usages de l'espace, à ces modes de vie*
- Sensibiliser au développement durable en favorisant partenariats et mise en réseaux
 - *Inciter à l'élaboration d'Agenda 21, créer des partenariats entre les collectivités et l'Éducation Nationale, formations, sensibilisations vers différents publics*

ORIENTATION 4.2

Encourager les collectivités à être exemplaires pour diffuser des pratiques nouvelles

- Intégrer le développement durable dans les pratiques d'investissement
 - *conception des bâtiments, choix des matériaux, gestion des chantiers, réflexion sur les coûts globaux, concertation....*
- Être exemplaire sur les modes de fonctionnement interne
 - *gestion de l'énergie et de l'eau, des déchets, choix des fournisseurs selon des critères*
 - *environnementaux (éco-labels), covoiturage, recours aux produits de saison, locaux et bio dans la restauration collective*
- Valoriser l'expérimentation et la diffusion des bonnes pratiques
 - *s'appuyer sur les exemples locaux, les identifier, les faire connaître (bourses locales des actions exemplaires, guide des bonnes pratiques)*

ORIENTATION 4.3

Inventer un réseau d'éco-communes

- Sensibiliser et mettre en réseau les acteurs
 - *recueil de contributions, échanges d'expérimentation, accompagnement de pratiques novatrices*
- Concevoir la charte des éco-communes des Landes de Gascogne
 - *boîte à outils : préconisations, méthodes, solutions techniques*